

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 6 COORDINATEUR DE PROJETS INFORMATIQUES (Infrastructure cloud, applicatives ou data)

NFS 326 enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 21/12/2023
délivrée par SUP DE VINCI

RNCP 38478 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38478/>

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

PUBLIC VISÉ :

- Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS :

- *BTS Services Informatiques aux Organisations - Option Solutions Logicielles et Applications Métiers, DUT Informatique, Diplôme de premier cycle technologique Informatique, Diplôme Analyste programmeur du CNAM, DUT GEII, ou d'un diplôme qui dispense des niveaux L1 et L2*
- *Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 ou d'un titre professionnel enregistré au RNCP Niveau 5*
- *Personnes ayant validé une formation de développeur web validant 120 crédits ECTS,*
- *Personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 (validation des études supérieures – VES),*
- *Personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle par la VAE.*
- *Se rapporter au site Eminéo Education :*
<https://emineo-education.fr/le-groupe/nos-certifications-professionnelles/>

Être familiarisé avec :

- *Les Technologies web : HTML / CSS / PHP / JavaScript*
- *Les outils de travail en groupe et de versionning : GIT / Trello*
- *Les bases de données : Modèle relationnel / SQL*
- *Les modélisations des données : Modèle Entité – Association – Diagrammes UML*
- *Les fondamentaux de la gestion de projets*
- *Les fondamentaux algorithmiques de la programmation procédurale et de la programmation orienté objet*

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Prise de contact avec l'UFA :

- Tout le long de l'année, via le site dédié à l'enseignement supérieur de Saint-Vincent : <https://enseignement-superieur.lyceestvincent.fr>
- Tout le long de l'année au contact direct : stella.ribas@lyceestvincent.net – 03 44 56 70 08

Procédure de recrutement :

- Dossier et entretien de motivation avec le directeur de l'UFA
- Entretiens : à partir du mois de Mars jusqu'à l'entrée en formation en septembre
- Aucun frais de dossier de candidature

Délais d'accès :

- Environ 6 mois : de mars à l'entrée au mois de septembre

Date d'entrée en formation :

- Le 1^{er} septembre 2025

Aide à la prospection d'un contrat d'apprentissage :

- Points réguliers et aide à la recherche d'alternance

Contrat d'apprentissage :

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

L'UFA est en relation avec l'entreprise avant l'entrée en alternance pour l'élaboration du contrat d'apprentissage. L'apprenti signe son contrat au plus tard le premier jour de celui-ci.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Coordinateur de projets informatiques – option applicative

Certification de niveau 6 délivrée par SUP DE VINCI

La certification RNCP 38478 vise à former des professionnels capables d'intervenir opérationnellement dans la conception, le développement et la coordination de projets applicatifs, en lien étroit avec les besoins des entreprises et les réalités des environnements numériques.

Elle prépare prioritairement aux métiers de **chef de projet informatique junior** et de **développeur FullStack junior**, avec une forte orientation vers l'apprentissage par la pratique, le travail en mode projet et l'acquisition de compétences directement mobilisables en contexte professionnel.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DES BLOCS BC 1 / BC2 / BC3 :

Chef de projet informatique junior

À l'issue de la certification, le titulaire est en capacité de :

- **Participer au pilotage de projets informatiques** de type applicatif (web, métier, outils internes), en collaboration avec les parties prenantes internes et externes.
- **Analyser les besoins fonctionnels** d'un client ou d'un utilisateur, les formaliser sous forme de spécifications fonctionnelles et contribuer à leur priorisation.
- **Coordonner les acteurs du projet** (développeurs, designers, prestataires, clients) en veillant au respect des délais, des coûts, de la qualité et des exigences fonctionnelles.
- **Planifier et suivre l'avancement des travaux**, en utilisant des méthodes et outils de gestion de projet adaptés (agile, itératif, outils collaboratifs).

- **Contribuer aux choix techniques** en lien avec les équipes de développement, en tenant compte des contraintes techniques, budgétaires et organisationnelles.
- **Assurer le suivi qualité et les phases de recette**, participer à la validation des livrables et accompagner la mise en production des solutions.
- **Communiquer efficacement** avec les parties prenantes, produire des livrables clairs et rendre compte de l'avancement du projet.

PERSPECTIVES POST-FORMATION BC 1 / BC2 / BC3 :

Ce positionnement permet une **évolution progressive vers des fonctions de chef de projet confirmé**, product owner ou responsable applicatif.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU BLOC BC 5 :

Développeur FullStack junior

La certification permet également d'exercer en tant que développeur FullStack junior, capable de :

- **Concevoir et développer des applications web** en intervenant à la fois sur les couches front-end et back-end.
- **Traduire des besoins fonctionnels en solutions techniques**, en respectant les bonnes pratiques de développement, de sécurité et de performance.
- **Développer des interfaces utilisateurs** ergonomiques et accessibles, en lien avec les enjeux UX/UI.
- **Implémenter des logiques métiers côté serveur**, concevoir et exploiter des bases de données, et intégrer des services ou API.
- **Participer aux phases de tests, de débogage et d'optimisation**, afin de garantir la qualité et la maintenabilité des applications.
- **Travailler en équipe projet**, en utilisant des outils collaboratifs (gestion de versions, tickets, documentation) et en s'inscrivant dans une démarche agile.
- **S'adapter aux évolutions technologiques**, notamment l'intégration raisonnée de l'intelligence artificielle comme outil d'aide au développement et à la productivité.

PERSPECTIVES POST-FORMATION BC 5 :

Ce socle de compétences favorise une **insertion rapide en entreprise** et une montée en compétences vers des postes de développeur confirmé ou lead technique.

PERSPECTIVE DE POURSUITE EN FORMATION :

- *Poursuite en Master I et Master II : Lead Développeur - Chief Technical officer - Chef de projet web fonctionnel - Chef de projet technique - Manager de projet*

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

- ✓ *Formation assurée par des professionnels confirmés*
- ✓ *Pédagogie en mode projet*
- ✓ *Rythme d'alternance d'une semaine en formation et 3 semaines en entreprise*

Règles de validation et d'évaluation :

✓ **Pour les 3 blocs communs et le bloc optionnel développement FullStack**

- Blocs BC1 / BC2 / BC3 : Moyenne de chaque bloc $\geq 10/20$.
- Bloc optionnel BC5 : moyenne $\geq 10/20$ et aucune note de module composant le bloc n'est $< 8/20$.

✓ **Épreuves complémentaires** : elles évaluent l'alternance en entreprise - s'appuient sur une mission réalisée dans le cadre de l'alternance

- Mémoire technique – « Mise en œuvre d'un projet informatique »
- Soutenance – « Décryptage d'un projet informatique »

Validation totale : tous les blocs + 2 épreuves complémentaires $\geq 10/20$.

Validation par indulgence : possible si une seule épreuve est à 8–9/20, décision du jury.

Validation partielle : attestations de blocs (valables à vie).

Validation :

- ✓ Certification professionnelle de Niveau 6
- ✓ Certificateur ASSOCIATION SUP DE VINCI
- ✓ Coordinateur de projets informatiques (Infrastructure cloud, applicatives ou data)
- ✓ RNCP 38478
- ✓ Une expérience professionnelle validée.

Nombre de participants :

- ✓ 13

Durée de la formation :

- ✓ Du 1er septembre 2025 au 3 juillet 2026, soit 10 mois
- ✓ 511 heures - 73 jours

Tarif de la formation :

Coût de la formation : Gratuite et rémunérée pour les jeunes alternants

- ✓ Contribution au frais de formation par les opérateurs de compétence des entreprises

Celui-ci est compris entre 7000 € et 10930 € selon le référentiel de France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/Niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats-d-apprentissage-France-competences.html>

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

- ✓ Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation
- ✓ Locaux : accessible aux personnes à mobilité réduite le cas échéant
Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

COORDONNÉES :

UFA SAINT-VINCENT
30 rue de Meaux - 60300 SENLIS
03 44 56 70 08

Fethi Ammar : fammar@nodevo.com
Stella Ribas : stella.ribas@lyceestvincent.net

EXPERTS MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT
CFA DU SECTEUR :

Guilhem Braillon : braillon.g@cfajeambosco.fr
Manon DELAVAL : manon.delaval@cfajeambosco.fr
Service Mobilité : mobilite@cfajeambosco.fr

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

- **82 %** Taux de réussite aux examens : pourcentage des apprentis présentés à l'examen ayant obtenu la certification)
- **15 %** Taux d'interruption en cours de formation
- **89 %** Taux de poursuite d'études
- **0 %** Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification (CDD/CDI/Création entreprise)
- **89 %** Taux d'insertion professionnelle à 6 mois en contrat d'alternance

VALEURS AJOUTÉES :

- ✓ Un réseau solide de plus de 20 entreprises partenaires
- ✓ 15 intervenants professionnels en activité qui partagent leur savoir-faire
- ✓ Une expertise reconnue : 40 ans de BTS et 12 ans de Bachelor
- ✓ Un réseau actif d'anciens, contributeur à l'insertion des étudiants
- ✓ Point écoute, accompagnement social des apprentis
- ✓ Ressources handicap

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande :
stella.ribas@lyceestvincent.net